

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

|                                      |          |        |        |
|--------------------------------------|----------|--------|--------|
| CAHORS ville.....                    | 3 mois   | 6 mois | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes..... | 3 fr.    | 5 fr.  | 9 fr.  |
| Autres départements.....             | 3 fr. 50 | 6 fr.  | 11 fr. |

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## ABOUTIR

Les discussions qui se poursuivent tant à la Chambre que dans les commissions, montrent la préoccupation générale qu'a le Parlement d'aboutir.

Le Cabinet arrive à l'heure dangereuse des réalisations. Il est possible qu'il entende sonner sans qu'elle marque en même temps le terme de son existence.

Il y a à l'ordre du jour un nombre important de graves problèmes. Après avoir été retenus par les études préparatoires, ou bien avoir fait l'objet de discussions parlementaires, ils sont sur le point d'entrer dans le domaine des faits accomplis.

On connaît ces projets : Dans l'ordre économique, c'est la loi sur les retraites ouvrières, l'impôt sur le revenu, le rachat de l'Ouest ; dans l'ordre politique, c'est le statut des fonctionnaires ; dans l'ordre militaire ce sont les projets de loi sur l'avancement des officiers, la loi des cadres, la modification des périodes des réserves et la réforme des Conseils de guerre.

On juge par cette simple énumération de l'importance de l'œuvre à accomplir. Il faut, en réalité, qu'elle soit faite. La République qui s'est aujourd'hui définitivement implantée dans le pays doit, après avoir donné à la nation une organisation politique conforme à son principe, réaliser une organisation sociale en harmonie avec ses fins morales.

Il faut également de la communication faite au corps diplomatique par Moulay-Hafid.

M. Jaurès voudrait que le gouvernement mette la nation en face de la réalité, en regardant d'un optimisme exagéré.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, répond à M. Jaurès que les dépenses à la suite du prêt de 2 millions seront contrôlées ; puis il explique dans quelles conditions il a été fait une communication de la part de Moulay-Hafid à Tanger.

Quant à la situation au Maroc, il n'y a pas de danger : néanmoins, le ministre reconnaît qu'il y a eu 57 tués et 217 blessés depuis le commencement de l'expédition.

M. Jaurès réplique, puis M. Constant demande que la question soit transformée en interpellation.

M. le ministre et M. Clemenceau combattent la motion et donnent toutes explications nécessaires.

Le président fait connaître qu'il a reçu, en dehors de celui de M. Emile Constant, quatre ordres du jour : 1<sup>o</sup> de MM. Mullac et Grosdidier ; 2<sup>o</sup> de M. Villebois-Mareuil ; 3<sup>o</sup> de MM. du Halgouet et Lasies ; 4<sup>o</sup> de M. Pinault.

Voilà le fait. Le gouvernement a compris qu'il fallait pour répondre aux nécessités présentes, se mettre à l'action. Les républicains doivent l'aider. Ils doivent le faire parce que c'est le devoir impérieux qui s'impose à leur conscience.

S'il fallait une démonstration éclatante de cette nécessité de se saisir des problèmes sociaux et d'y apporter des solutions positives que la démocratie attend, on la trouverait dans l'attitude significative d'une grande partie de la droite, à l'occasion du vote sur le passage à la discussion des articles du projet d'impôt sur le revenu.

La situation est donc tout à fait claire. Il faut aboutir.

Qu'on le fasse de façon sérieuse, qu'on se garde de toute aventure, qu'on règle les questions en ménageant équitablement les intérêts en présence, d'accord. Nous voulons qu'on fasse les réformes « pour » des citoyens et non « contre » des citoyens. Mais il faut qu'on les fasse.

L'instinct des réalisations sociales est arrivé. On est au pied du mur ; que le maçon se mette à l'œuvre.

Jacques FRANÇ.

## Chambre des Députés

Séance du 24 février 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Jaurès à la parole pour adresser une question à M. le ministre des affaires étrangères qui l'accepte, sur les affaires marocaines.

Il demande à l'aide de quelles ressources est fourni l'argent prêt à Abd-el-Aziz par la Banque d'Etat marocaine.

Il parle également de la communication faite au corps diplomatique par Moulay-Hafid.

M. Jaurès voudrait que le gouvernement mette la nation en face de la réalité, en regardant d'un optimisme exagéré.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères, répond à M. Jaurès que les dépenses à la suite du prêt de 2 millions seront contrôlées ; puis il explique dans quelles conditions il a été fait une communication de la part de Moulay-Hafid à Tanger.

Quant à la situation au Maroc, il n'y a pas de danger : néanmoins, le ministre reconnaît qu'il y a eu 57 tués et 217 blessés depuis le commencement de l'expédition.

M. Jaurès réplique, puis M. Constant demande que la question soit transformée en interpellation.

M. le ministre et M. Clemenceau combattent la motion et donnent toutes explications nécessaires.

Le président fait connaître qu'il a reçu, en dehors de celui de M. Emile Constant, quatre ordres du jour : 1<sup>o</sup> de MM. Mullac et Grosdidier ; 2<sup>o</sup> de M. Villebois-Mareuil ; 3<sup>o</sup> de MM. du Halgouet et Lasies ; 4<sup>o</sup> de M. Pinault.

M. le président du conseil dit que le gouvernement accepte l'ordre du jour de M. Mullac et de ses collègues.

M. le président consulte la Chambre sur la priorité demandée par M. Emile Constant pour son ordre du jour.

A la majorité de 362 voix contre 142, la priorité n'est pas accordée à cet ordre du jour.

M. le président consulte la Chambre sur l'ordre du jour de MM. Muiaac, Grosdidier et Trouain, ainsi conçu : La Chambre, rendant hommage à la vaillance de nos troupes et confiante dans le gouvernement pour assurer au Maroc la défense des intérêts de la France, conformément à l'acte d'Algésiras, passe à l'ordre du jour.

## L'impôt sur le Revenu

Interrogé par un de nos confrères au sujet de la bataille qui va s'engager sur l'article premier du projet d'impôt sur le revenu, M. Caillaux, ministre des finances, a déclaré n'abandonner aucune de ses positions.

D'accord avec le gouvernement, il posera la question de confiance sur les articles 1 et 2 du projet.

« Au demeurant, dit M. Caillaux, la question de confiance se pose toute seule. Relisez, en effet, la déclaration ministérielle qui reçut l'approbation du Parlement, et vous y découvrirez, si vous l'avez perdu de vue, que le gouvernement s'engageait à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant création d'un impôt sur le revenu en remplacement des quatre contributions directes actuelles.

« — Vous ne vous opposerez cependant pas à la fusion des deux articles ? a demandé notre confrère.

« — Non a répondu le ministre, mais à la condition formelle que cette fusion ne modifiera en aucune façon le sens précis de ces deux articles. Je désire, et le gouvernement désire avec moi, que la Chambre se prononce sans équivoque sur le principe même de la réforme qui lui est soumise. Il faut savoir, en effet, ce qu'on veut faire avant de dire comment il faut le faire. Au surplus, je ne peux pour ma part — vous en conviendrez — m'associer à une combinaison qui risquerait de saper à la base le projet dont le gouvernement a pris l'initiative. Avant d'édifier un nouveau système d'impôt, qui, j'en ai aujourd'hui la certitude, donnera les plus heureux résultats, du moins, faut-il faire place nette et bien indiquer au pays que le projet qui nous occupe ne constituera pas un impôt de superposition, mais bien un impôt de remplacement. On m'oppose une négation : qu'on m'oppose un système nouveau, et nous le discuterons de bonne foi, je vous l'assure. Mais posons d'abord la question ; ensuite nous verrons sans parti pris s'il y a lieu de modifier les détails.

M. Caillaux a affirmé à son interview qu'il poserait lui-même la question de confiance.

« S'il est nécessaire, je poserai sans hésiter, et d'accord avec le gouvernement, la question de confiance sur l'article premier et sur l'article 2 du projet dont nous avons saisi la Chambre. Est-ce assez net ? D'ailleurs, je le déclarerai moi-même à la Ferté-Bernard, où je dois prononcer un discours, et où je m'expliquerai assez largement à ce sujet ».

En terminant, le ministre des finances a démenti qu'il soit question de conclure avec l'Italie une convention fiscale analogue à la convention franco-anglaise. Mais il a annoncé qu'il déposerait prochainement sur le bureau de la Chambre un très important projet de loi dans cet ordre d'idées.

## Inconstance

Un appartement meublé, deux chambres une cuisine (800 francs par an), voilà tout ce qui reste du passé de M<sup>me</sup> Wilhelmine Adamovitz. Quand elle fut abandonnée par Léopold Wolfing, qui s'appela jadis l'archiduc Léopold d'Autriche, elle jura de se faire et de dévorer silencieusement son chagrin. Mais les reporters furent les plus forts et lui ont arraché des confidences.

« Elle a rappelé son mariage, en 1903 ; le renoncement de l'époux à ses titres, à ses biens, à ses espérances dynastiques ; leur calme séjour au bord du lac de Zug.

Ils eurent le tort de changer de lac et d'aller voir ceux du Tessin. Ils connurent cette retraite étrange d'Ascona où des fervents vivent à l'état de nature, dans une absolue pureté de corps et d'âme.

Ils firent vœu, eux aussi d'entière

abstinence. Mais Léopold ne tint pas longtemps ses serments. Il regretta la vie facile de Vienne, les airs de Strauss et de la « Lustige Witwe ».

Il quitta Wilhelmine et reprit ses cadeaux. Heureusement le grand-duc de Toscane, qui connaissait l'inconstance de son fils, avait fait déposer pour sa bru cent mille francs dans une banque.

Grâce à la prévoyance de son beau-père, la délaissée n'est point sans domicile. Elle a deux chambres et une cuisine.

(Du Cri de Paris)

## LA JAMBRE

Un singulier et amusant procès, en partie double, vient de se plaider devant les tribunaux de New-York. Les juges ont rendu leur arrêt après des instances et appels qui ont duré plusieurs mois. Il s'agissait de savoir laquelle vaut mieux et doit être estimée plus cher : d'une jambe d'homme ou d'une jambe de femme.

En deux mots voici le cas : Miss Noakes a dix-neuf ans ; c'est une jeune personne d'une rare beauté, ayant tous les charmes. Au golf, au tennis, à la nage, à la danse, à la course à cheval, aucune de ses rivales ne l'égalait. Son père est très riche. Elle pouvait espérer épouser peut-être un duc. L'année dernière, dans une promenade en Lorraine-Diétrich avec ses parents, sa voiture ayant pour chauffeur le jeune Spencer, un maître expert, versa dans une ligne de chemin de fer. Il n'y eut pas de morts, mais Miss Noakes et le chauffeur, jetés tous deux côte à côte sur la voie ferrée, faillirent être tués. Un train passa sur eux. Ils eurent l'un et l'autre la jambe broyée, et durent être amputés.

Procès à la Compagnie du New-York Central, rendu responsable parce qu'il fut prouvé que le mécanicien pouvait faire stopper sa locomotive. Longues et brillantes plaidoiries par des avocats en renom. Pérplexité des juges. Une jambe de jeune miss richissime, la plus désirable de toutes celles à marier, doit-elle se payer plus ou moins que celle d'un pauvre diable de chauffeur ? Les débats qui eussent inspiré le Racine des Plaidiers ou peut-être Gavault du Secret de Jacqueline, ont défrayé la curiosité des Newyorkaises. Finalement des juges américains — ils sont galants là-bas — ont évalué la jambe de Miss Noakes à 175.000 francs, celle du chauffeur à 50.000 francs seulement. Pourquoi cette différence ? Anatomie et mystère.

(Du Cri de Paris)

## INFORMATIONS

### Au Maroc

#### Dans les Ports

Un télégramme de l'amiral Philibert indique que la situation est calme à Mazagan, ainsi que dans les autres ports.

A Safi, un revirement s'est produit dans la population, à la suite des récents succès du général d'Amade.

A Rabat aucun incident n'est à signaler.

#### Livre Rouge Espagnol sur Mar-Chica

A la Chambre, le ministre des affaires étrangères, répondant à une question, a déclaré que le Livre rouge qui sera distribué lundi développe les détails contenus dans la Note publiée hier au sujet de l'occupation de Mar-Chica.

Le ministre a ajouté, à propos des paroles du sénateur français Gaudin de Villaine, qu'aucun gouvernement étranger ne fit d'objection à l'occupation de Mar-Chica.

#### Le Chemin de fer à Cassablanca

Voici, d'après de nouveaux renseignements reçus de Cassablanca, à quoi se réduit la question du chemin de fer :

Le général d'Amade a, depuis le début des opérations, à sa disposition, en vue du transport et du ravitaillement du corps de débarquement, sept ou huit kilomètres de rails qu'il a utilisés au fur et à mesure de ses déplacements et de ses besoins ; mais ce rail est du système Decauville et n'a été installé nulle part de façon permanente. Le général a demandé au gouvernement l'envoi d'un complément de rails pour permettre le transport du matériel à plus longue distance.

A aucun moment, il n'a été question d'une installation de chemin de fer à voie normale, d'une création de voie ferrée ayant un caractère permanent et d'une demande de crédits à cet effet.

### Elections législatives

#### HAUTE-GARONNE

Inscrits, 15.818 ; votants, 12 565.

Ont obtenu :

MM. Bougues, r.-s... élu. 7.645 v.

Daure, progressiste... 4.520 v.

Il s'agissait de remplacer M. Bepmale, radical-socialiste, nommé sénateur, qui avait été élu aux élections générales de 1906, par 6.496 voix, contre 6.437 à M. Daure, progressiste.

#### Arrondissement de Muret

MM. Gheuzi, r.-s... élu. 11.363 v.

Latapie, progressiste... 8.284 v.

Il s'agissait de remplacer M. Honoré Leygues, nommé sénateur, qui avait été élu aux élections générales de 1906, au deuxième tour de scrutin, par 11.881 voix, contre M. Couzinet, conservateur, qui en avait obtenu 10.660.

### Election sénatoriale

#### SAONE-ET-LOIRE

##### Premier tour

Inscrits, 1.302. Votants, 1.290. Suffrages exprimés, 1.261. Majorité absolue, 631.

MM. Jean Richard, maire de

Chalon, rad.-soc... 548 v.

Chaussier, dép. rad.-soc. 530 —

Myard, cons. gén., r.-s. 111 —

Lardy, adjoint de Montceau-les-Mines s. unifié. 65 —

Ballottage.

##### Deuxième tour

MM. Richard... (Elu). 858 v.

Chaussier... 263 —

Myard... 40 —

Lardy... 32 —

Il s'agissait de remplacer M. Gillot, sénateur radical, décédé. M. Gillot, député depuis 1896, avait été élu, au Sénat le 28 janvier 1900. A cette date, il avait été nommé le second de la liste radicale, par 991 voix sur 1.293 votants. Il n'y avait pas eu de liste opposée, mais deux candidats radicaux qui s'étaient présentés individuellement avaient obtenu un certain nombre de voix.

### M. Clemenceau à Choisy-le-Roi

La municipalité de Choisy-le-Roi et le cercle populaire de cette ville avaient organisé dimanche une grande fête à propos de la pose d'une plaque commémorative sur la maison qu'habita Danton dans cette localité, de 1793 à 1794, et pour célébrer le soixantième anniversaire de la proclamation de la République de 1848.

L'inauguration de la plaque a eu lieu à onze heures, au milieu d'une foule considérable, sous la présidence de M. Clemenceau, président du conseil, assisté de MM. de Selves, préfet de la Seine ; Strauss, Thuillier, Piettre, Bassinet, Poirrier, Mascaraud, Leffèvre, Ranson, sénateurs de la Seine ; Roussel, président du conseil général.

M. Rondy, maire de Choisy-le-Roi, a prononcé d'abord un discours à la gloire de Danton.

Le président du conseil a pris ensuite la parole.

— Quand vous célébrez Danton, a-t-il dit, vous célébrez la France, la France républicaine et la place du gouvernement est au milieu de vous. Je vous félicite d'avoir apposé cette plaque commémorative ; cette cérémonie nous invite à des réflexions utiles sur cette grande période révo-

lutionnaire, malheureusement tachée du sang de tous les hommes de la Révolution.

Profitez de cette grande leçon de l'histoire. Ces hommes se sont calmés, déchirés, massacrés et, par leurs dissensions, la France moderne qu'ils avaient voulu fonder est retombée dans les décombres de l'ancien régime, dont notre devoir est de la sortir. Unissons-nous pour la France et pour la République. (Vifs applaudissements).

Après un discours de M. Beaumont, président du comité, M. Clemenceau a remis plusieurs distinctions honorifiques.

La cérémonie terminée, M. Clemenceau a rejoint Paris en automobile.

La fête a continué à Choisy. L'après-midi a eu lieu une conférence sur Danton et le soir un grand banquet organisé par les comités de la ville.

### Les coopératives agricoles

On sait que la loi du 29 décembre 1906, dus à l'initiative de M. Réau, ministre de l'Agriculture, autorise des avances aux sociétés coopératives agricoles. Cette loi complète les lois du 5 novembre 1894 et du 31 mars 1899, relatives au crédit agricole personnel et à court terme, en permettant au gouvernement de prélever sur les redevances annuelles versées par la Banque de France dans les caisses du Trésor, en vertu de la convention du 31 octobre 1896, et de remettre aux caisses régionales de crédit agricole mutuel des avances spéciales destinées aux sociétés coopératives agricoles et remboursables dans un délai maximum de vingt-cinq années.

Désormais, grâce à cette législation, la production, la transformation, la conservation et la vente des produits agricoles provenant exclusivement des exploitations des propriétaires coopératives, membres d'un syndicat agricole, seront assurées et garanties par des capitaux abondants.

La loi du 29 décembre 1906, dont un règlement d'administration publique vient de préciser certains détails d'exécution, a reçu sa première application. Réunie, en effet, pour la première fois sous la présidence du ministre de l'Agriculture, la commission de répartition a émis un avis favorable à l'allocation d'avances, se montant au total à la somme de 289.150 francs, à six sociétés coopératives agricoles (deux laiteries, une distillerie, une société linière, une cave, une société de conserves de légumes) établies dans les départements de l'Aude, des Deux-Sèvres, de la Seine-Inférieure, du Var et des Vosges.

Plus de trente sociétés similaires sont à l'heure actuelle en voie de formation. Leurs demandes d'avances seront soumises à l'examen de la commission avant la fin de l'année.

### Un nouveau parti « déroulédiste »

M. Paul Déroulède qui depuis les dernières élections législatives se tenait à l'écart de la vie politique, est rentré en scène dimanche, à Rouen, par un grand discours dans lequel, après avoir critiqué le système parlementaire actuel, il a préconisé le rapprochement de tous les opposants au régime parlementaire, et leur groupement dans « un solide parti révisionniste ».

Un contradicteur lui ayant reproché de marcher avec les royalistes, M. Déroulède a répondu qu'il préférait retourner en prison plutôt que de marcher avec les royalistes.

## Petites Nouvelles

On mande de Rome qu'un décret de l'Inquisition condamne les journaux la Justice Sociale et la Vie Catholique et somme les abbés Naudet et Dubry, de ne pas publier dans ces journaux des écrits ayant le même caractère que leurs précédents articles.

— M. Cruppi, ministre du commerce a présidé dimanche l'Assemblée

générale de la Prévoyance commerciale, sociétés de retraites.

— A Rome se tiendra du 5 au 7 mars une conférence internationale sur les services des chemins de fer avec voitures directes et sur les moyens d'améliorer le fonctionnement des horaires.

— L'enseigne de vaisseau Ullmo, qui a été condamné à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire, a signé son pourvoi en cassation.

— Une enquête a fait découvrir à Lille l'existence d'une bande organisée de pillards de trains.

— Le gouvernement américain va évoquer dans un livre précieux le souvenir de la coopération française à la guerre d'indépendance.

— On affirme à Madrid que la reine Amélie de Portugal, aurait l'intention de se retirer à Séville.

— La cour d'assises d'Aix a condamné à mort un jeune apache, le nommé Anfrani, 17 ans, qui était inculpé de plusieurs assassinats.

— La tempête de neige continue à faire rage sur le sud-est de la Russie. Toutes les communications entre Moscou, Kazan et les autres villes du bassin du Volga sont interrompues. Les chemins de fer du Caucase ne fonctionnent plus.

## CHRONIQUE LOCALE

### Autour de la séance

La séance du conseil municipal qui eut lieu vendredi, est la dernière de la session ordinaire avant les élections de mai.

Pour la dernière, cette séance ne fut pas sans intérêt.

Nos édiles ont tenu à liquider tous les travaux importants réclamés par les divers quartiers de la ville, travaux urgents dont M. Gayet a, dans un rapport précis, donné l'énumération :

1. Installation d'une buse dans la rue Fénelon ;
2. Construction de trottoirs dans les rues Rousseau et Blanqui ;
3. Construction de trottoirs et assainissement dans la rue Victor-Hugo ;
4. Assainissement dans la rue du Château-du-Roi ;
5. Installation d'une buse et construction d'un aqueduc pour l'assainissement de la place du Marché ;
6. Construction d'un aqueduc et installation d'une buse dans les rues Nationale et Rousseau.

Ce programme complète celui déjà accompli par notre municipalité dans l'intérêt des quartiers de la ville. C'est une œuvre que chacun a déjà très bien appréciée.

De plus, une mesure qui mérite d'être notée, c'est également celle qui donnant satisfaction aux desiderata des habitants des Petites-Boucheries, place des marchés du miel, de la truffe, des volailles vivantes dans ce quartier.

On en conviendra bien, ce quartier était depuis quelque temps, trop déshérité pour que l'on ne lui accordât pas divers avantages.

Encore que ces avantages soient modestes, il faut convenir que cela donnera de l'animation à ce quartier dont les commerçants pourront retirer de légers profits.

Ce faisant, la municipalité a bien agi et son œuvre est bonne. Dans tous les cas, elle pourra se flatter, quand elle reviendra devant les électeurs, qu'elle n'est pas restée inactive et qu'elle a servi au mieux les intérêts de la population.

L. B.

### Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira extraordinairement et d'urgence ce soir 25 courant à 8 heures.

Ordre du jour :

Réclamation des entrepreneurs du Pont-Neuf.

### Conférences de la Mairie

M. Cambon fera à la Mairie, vendredi soir, à 8 heures et demie, une conférence sur : *La grande poésie Française, son évolution et son avenir.*

### Question de chasse

Toutte chasse au fusil demeure interdite dans le Lot, en dehors de la chasse à la bécasse dans les bois et celle du gibier d'eau, pluviers et vanneaux, dans les marais ou le long des cours d'eau, avec cette réserve qu'il est interdit de se tenir éloigné du bord des cours d'eau de plus de trente mètres.

La chasse du lapin au fusil ne peut être faite qu'avec une autorisation expresse de M. le préfet et lorsqu'il est démontré que ces animaux, par leur nombre et les ravages qu'il exercent, sont un danger pour les récoltes.

Avis donc aux chasseurs.

### FÊTES DE CHARITÉ

Samedi a eu lieu à 9 heures, dans une salle de la mairie, une réunion de commerçants, ouvriers, fonctionnaires, ayant pour but l'organisation de grandes fêtes de Charité en juin 1908.

Un grand nombre de personnes, avaient répondu à l'appel du comité d'initiative.

Les bases des fêtes ont été jetées et un bureau nommé par acclamation. Nous en ferons connaître sous peu la composition.

Le Comité d'Initiative, rappelle à tous, que le but poursuivi est *dégagé de toute préoccupation politique.* Il renouvellera le pressant appel, qu'il adressait à toutes les bonnes volontés, et à tous ceux qui ne craindront pas de sacrifier quelques instants, pour essayer de donner un peu plus de bien-être aux malheureux et un peu plus d'éclat et de vie à Cahors.

Une nouvelle réunion générale aura lieu vendredi 28 courant, à 8 heures 1/2 du soir à la mairie.

Prière de considérer le présent avis comme convocation.

### Le Comité des Fêtes.

#### Contributions directes

Nous avons le plaisir d'apprendre que MM. Aulas, Labro, Privât, élèves du Cours Préparatoire créé l'an dernier au Lycée Gambetta, viennent d'être déclarés admissibles au concours des Contributions directes.

Félicitations.

#### Enregistrement

Notre compatriote, M. Jacques Belot, ancien élève du lycée Gambetta, surnuméraire de l'enregistrement à Cahors, est nommé receveur à Santalucia-di-Tallano (Corse).

Félicitations.

### Bourse du Travail

Le comité d'administration de la Bourse du Travail organise pour le 1er Mars prochain, une conférence gratuite, publique et contradictoire dans la grande salle de la Bourse du Travail avec le concours du citoyen Emile Arnau, Président de la Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté, qui traitera : *« L'Avenir de la guerre et de la Paix, la conférence de La Haye. »*

Le comité d'Administration.

### Conférences agricoles

M. Tuzet, Inspecteur du trafic de la Compagnie d'Orléans, fera des conférences sur les améliorations à faire dans la culture et la vente des produits agricoles et horticoles de la région.

Le 27 février à 2 h. 1/2 du soir à Vayrac.

Le 28 février à 7 h. 1/2 du soir à Montvalent.

Le 29 février à 7 h. 1/2 du soir à Floirac.

Le 1er mars à 2 h. 1/2 du soir à Souillac.

Le 2 mars à 7 h. 1/2 du soir à Saint-Sozy.

Le 3 mars à 7 h. 1/2 du soir à Creysse.

Le 4 mars à 7 h. 1/2 du soir à Carennac.

Le 5 mars à 7 h. 1/2 du soir à Beaulieu.

Le 6 mars à 7 h. 1/2 du soir à Arcambal.

### CONCERT DE L'ORPHEON

Voici le programme du premier grand concert de l'année 1908, offert par l'Orphéon de Cahors, à ses membres honoraires, le samedi 29 février courant, dans la salle du théâtre de notre ville, avec le concours de Mlle Gaconnetti, soprano ; M. Marie, ténor ; M. Délit, baryton ; M. Sollier, violoniste ; M. Dewaal, comique des Ambassadeurs de Paris ; M. Denoiz, pianiste-accompagnateur :

1. Première partie. — La Violette, chœur (Paillard), par l'Orphéon ; Air du Pardon de Ploërmel, (Meyerbeer), par M. Délit ; Zigounevezzen (Sama-sate), par M. Sollier ; Air de Paillasse (Léon Cavallo), par M. Marie ; Air d'Hérodiade : « Il est doux », par Mlle Gaconnetti ; M. Dewaal, dans ses nouvelles créations ; Duo des Pêcheurs de Perles (Bizet), par MM. Marie et Délit.

2. Deuxième partie. — Paix et Guerre, chœur, première audition, (David Jaunin), par l'Orphéon ; Hérodiade : « Vision fugitive » (Massenet), par M. Délit ; Air des Clochettes : « Lakmé » (Leo Delibes), par Mlle Gaconnetti ; a) Aria (Bach) ; b) Caprice (Vieuxtemps), par M. Sollier ; M. Dewaal, dans ses nouvelles créations ; Duo de Lakmé (Leo Delibes), par Mlle Gaconnetti et M. Marie.

3. Troisième partie. — « Les Noces de Jeannette », opéra-comique en un acte, musique de V. Massé, avec accompagnement d'orchestre.

Jean (baryton), M. Petit ; Jeannette (soprano), Mlle Gaconnetti.

Les chœurs seront chantés par l'Orphéon.

Prix des places : Fauteuils, loges de face et d'avant-scène, 5 francs ; loges de côté, 4 francs ; premières, 3 francs ; parquet, 3 fr. 50 ; parterre, 1 fr. 50 ; secondes, 0 fr. 60.

### Les Prévoyants de l'Avenir

La 405<sup>e</sup> section des Prévoyants de l'Avenir s'est réunie dimanche 23 février en assemblée générale dans la grande salle de la mairie, sous la présidence de M. Parazines, capitaine en retraite.

La séance était particulièrement intéressante car le Comité Central avait proposé une modification aux statuts consistant en une augmentation de la cotisation et à la prolongation de 20 à 25 ans de la durée du stage pour les nouveaux sociétaires.

Après une très longue discussion, entre les partisans et les adversaires de la proposition, le projet du Comité Central a été adopté à 5 voix de majorité.

La section a ensuite constitué son bureau et son comité de surveillance pour l'année 1908.

Et l'inconnu tendit au sous-préfet une lettre ainsi conçue :

(Cabinet)

PRÉFECTURE DE L'AUBE

« Monsieur le sous-préfet,

« Vous vous concerterez avec le porteur de la présente pour l'élection d'Arcis, et vous vous conformerez à tout ce qu'il pourra vous demander. Je vous engage à garder la plus entière discrétion et à le traiter avec les égards dus à son rang »

Cette lettre était écrite et signée par le préfet.

— Vous avez fait de la prose sans le savoir ! dit l'inconnu en reprenant la lettre.

Antonin Goulard, déjà frappé par l'air gentilhomme et les manières de ce personnage, devint respectueux.

### Bureau

Président : Parazines Jean, Capitaine en retraite.

Vice-Président : Pezet Jean, Tanneur.

Treasorier : Vaurès Emile, Limonadier.

Treasorier adjoint : Astruc Jean, Comptable.

Secrétaire : Hérel Jules, Employé.

Secrétaire adjoint : Sènes Gabriel, Etudiant.

Comptable : Alagnoux Jean, Typographe.

Archiviste : Magné Adrien, Employé de Commerce.

### Conseil de Surveillance

Président : Feydet Jean-Louis, chef de bureau à la Préfecture.

Secrétaire : Bris Marcelin, Brigadier de police.

Membres : Duthil Etienne, Employé de Commerce.

Lagné Alphonse, Employé de Commerce.

Bourthoumieux Jacques, Typographe.

### Dégâts de manœuvres

Le gouverneur militaire de Paris notifie ce qui suit aux généraux et chefs de corps au sujet des dégâts :

« Le gouverneur militaire de Paris rappelle MM. les chefs de corps à la stricte observation des prescriptions de la note circulaire n° 31 du 18 juin 1897 concernant les dégâts causés aux propriétés. »

Les troupes qui prennent part à des manœuvres de garnison ou qui exécutent des exercices de service en campagne devront s'abstenir de circuler à travers les cultures ou les champs ensemencés, non seulement en vue d'éviter le paiement d'indemnités onéreuses pour le budget, mais aussi et plus encore peut-être, pour ne pas laisser la bonne volonté des propriétaires et soulever des difficultés qui finiraient par entraver, dans l'avenir, l'exécution des manœuvres de garnison.

« S'il arrive qu'au cours des manœuvres des observations ou réclamations soient faites par des propriétaires ou particuliers intéressés, il convient de leur donner immédiatement satisfaction dans la mesure du possible et il importe, en tout cas, que ces observations, fondées ou non, soient toujours accueillies par les chefs d'unités et par tous les grades ou soldats, avec la plus grande courtoisie, de manière à ménager d'une façon absolue la juste susceptibilité des habitants »

### Théâtre de Cahors

C'est le mardi 25 février qu'aura lieu au théâtre de Cahors la sensationnelle représentation de

### L'Orpheline des Halles

drame en 4 actes et 5 tableaux de M. Nader.

1<sup>er</sup> Acte. — Sans Famille !

2<sup>e</sup> Acte. — Les Halles de Paris.

3<sup>e</sup> Acte. — L'Attentat.

4<sup>e</sup> Acte. — Le Grand Cirque Paillasse

5<sup>e</sup> Acte. — Les Deux Consciences

Au 2<sup>e</sup> acte, les Halles de Paris (décor nouveau).

Le chansonnier Kart Bouis dans ses œuvres.

Au 4<sup>e</sup> acte, une heure au Cirque Paillasse, représentation complète de cirque (décor nouveau).

Rideau à 8 1/2 très précises.

### Règlementation des automobiles

Voici le nouveau texte adopté par la commission parlementaire pour la proposition tendant à établir, en cas d'accident, la responsabilité des conducteurs d'automobiles :

Tout conducteur de véhicule quelconque qui, sachant que ce véhicule

— Et comment, monsieur ? demanda le sous-préfet.

— En voulant débâcher Anicette... Elle est venue nous dire les tentatives de corruption de Julien, que vous pourriez nommer Julien l'Apostat, car il a été vaincu par le jeune Paradis, mon tigre, et il a fini par avouer que vous souhaitiez faire entrer Anicette au service de la plus riche maison d'Arcis. Or, comme la plus riche maison d'Arcis est celle des Beauvissage, je ne doute pas que ce ne soit mademoiselle Cécile qui veut jouir de ce trésor... Et l'inconnu tendit au sous-préfet une lettre ainsi conçue :

(Cabinet)

PRÉFECTURE DE L'AUBE

« Monsieur le sous-préfet,

« Vous vous concerterez avec le porteur de la présente pour l'élection d'Arcis, et vous vous conformerez à tout ce qu'il pourra vous demander. Je vous engage à garder la plus entière discrétion et à le traiter avec les égards dus à son rang »

Cette lettre était écrite et signée par le préfet.

— Vous avez fait de la prose sans le savoir ! dit l'inconnu en reprenant la lettre.

Antonin Goulard, déjà frappé par l'air gentilhomme et les manières de ce personnage, devint respectueux.

vient de causer ou d'occasionner un accident, ne se sera pas arrêté, et aura ainsi tenté d'échapper à la responsabilité pénale ou civile qu'il peut avoir encourue, sera puni de six jours à deux mois de prison et d'une amende de 16 francs à 500 francs, sans préjudice des peines contre les crimes ou délits qui se seraient joints à celui-ci.

Dans le cas où il y aurait lieu, en outre, à l'application des articles 319 et 320 du code pénal, les pénalités encourues aux termes de ces articles seraient portées au double.

Les dispositions de l'article 463 du code pénal sont applicables au délit prévu par la présente loi.

### Tribunal correctionnel

#### Audience du 24 février 1908

##### VOL DE CHOUX

Adèle Souleillou, 25 ans, ménagère à Fraycinet-le-Gelat est inculpée de tentative de vol de choux.

Elle est condamnée à un mois de prison.

C'est sa troisième condamnation.

##### DÉLIT DE CHASSE

Millot, François, briqueur à Boissières, a chassé en temps prohibé : 50 francs d'amende.

Borredon, de Boulac (près Montcuq), a laissé paître ses 75 moutons dans la propriété de son voisin ; coût : 50 francs d'amende avec sursis.

##### VOL

Laborie Léon, 17 ans, de Cabessut, a volé ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, 110 fr. à Mme Terret, de Cabessut.

Le tribunal le condamne à 1 mois de prison. (Sursis).

### Tribunal correctionnel

#### Audience du 24 février 1908

##### VOL DE CHOUX

Adèle Souleillou, 25 ans, ménagère à Fraycinet-le-Gelat est inculpée de tentative de vol de choux.

Elle est condamnée à un mois de prison.

C'est sa troisième condamnation.

##### DÉLIT DE CHASSE

Millot, François, briqueur à Boissières, a chassé en temps prohibé : 50 francs d'amende.

Borredon, de Boulac (près Montcuq), a laissé paître ses 75 moutons dans la propriété de son voisin ; coût : 50 francs d'amende avec sursis.

##### VOL

Laborie Léon, 17 ans, de Cabessut, a volé ainsi que nous l'avons annoncé dernièrement, 110 fr. à Mme Terret, de Cabessut.

Le tribunal le condamne à 1 mois de prison. (Sursis).

## NOS DÉPÊCHES

### Télégrammes reçus hier

Paris, 24 février, 1 h. 9 s.

### Obsèques des tués au Maroc

Les cercueils du cavalier Kergorley et du lieutenant Ricard, tués au Maroc, sont arrivés à la gare de Lyon, à Paris ce matin : le délégué du ministère de la guerre a épingle sur les draps mortuaires la croix de la Légion d'honneur pour le lieutenant Ricard, et la médaille militaire pour le cavalier Kergorley.

Les corbillards étaient entourés de troupes qui ont accompagné les corps au cimetière du Père-Lachaise où eut lieu l'inhumation.

Tous les ministres étaient représentés aux obsèques.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### L'impôt sur le revenu

M. Clemenceau, président du Conseil et M. Caillaux, ministre des finances, ont conféré longuement dans la matinée, relativement à la discussion sur l'impôt sur le revenu.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Après le procès Nasi

Une dépêche de Rome annonce que M. Nasi, ancien ministre, condamné par la Haute-Cour italienne, est gravement malade.

Les médecins redoutent que l'ancien ministre ne devienne fou ou se suicide.

AGENCE FOURNIER.

Paris, 25 février, 1 h. 30 s.

### Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1904, le numéro 30.272 gagne 200.000 fr.

## Arrondissement de Cahors

### Espère

#### Election municipale.

Voici le résultat de l'élection municipale qui a eu lieu dimanche à Espère :

Sont élus :

MM. Bouyssou, 54 voix.

Martin, 53 voix.

Simon, 53 voix.

C'est un échec pour la municipalité.

### Lalbenque

#### Distinction honorifique.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Batut Jean, facteur des postes, secrétaire de la mairie de Lalbenque, a reçu la mention honorable décernée par le ministre de l'intérieur pour dévouement à l'œuvre de l'assistance publique.

Nous adressons de vives félicitations à notre ami M. Batut.

### Castelfranc

#### Descente du parquet.

Plusieurs fois nous avons relaté les vols commis dans l'enceinte de la gare et l'émotion produite dans le public par l'habileté prodigieuse dont les coupables opéraient en plein jour.

De nombreuses plaintes avaient été portées par des habitants de Castelfranc qui se voyaient depuis quelque temps en coupe réglée par plusieurs malfaiteurs dont la spécialité est le vol.

Ces jours-ci, un transport de justice a eu lieu à la gare de Castelfranc : MM. Villotte, procureur de la République, Fournié, juge d'instruction et Mèges, commis greffier, se sont livrés à une enquête des plus minutieuses qui n'apas encore donné de résultat.

### Saint-Caprais

#### Arrestation d'une voleuse.

Dimanche dernier, la gendarmerie de Cahors, toujours en éveil quand il s'agit de mettre la main sur des malfaiteurs, a mis en état d'arrestation la femme Magne, de la Lécume, commune de Fraycinet-le-Gelat, qui avait été prise pendant la nuit volant les choux de M. Grousset, de Saint-Caprais.

Les volatiles de basse-cour vont se réjouir de la capture de leur ennemi ; ils pourront dormir tranquilles pendant quelques temps. N'étant pas en sécurité, même dans leurs poulaillers, ils souhaitent ardemment d'être débarrassés des renards à deux pattes qui les menacent sans cesse.

### Douelle

#### Société de Secours Mutuels.

Dimanche dernier, avait lieu l'Assemblée générale de la société de secours mutuels l'Amicale de Douelle. Les sociétaires avaient mis le plus grand empressement à assister à cette réunion ; il n'a été constaté qu'une seule absence non motivée. Depuis trois ans, cette jeune association se montre active et persévérante : un bel avenir lui est assuré.

Cette société, dès ses débuts, a fait la preuve des avantages qu'assure la mutualité. Dans le cours de l'année écoulée, elle a distribué la jolie somme de cent cinquante-deux francs à ses membres participants malades ou déçus.

Les habitants de Douelle sont éclairés aujourd'hui sur les bienfaits que repand l'Amicale. Nous sommes persuadés que, sans distinction de partis, il se trouvera encore parmi eux beaucoup de gens de cœur qui tiendront à apporter à cette œuvre philanthropique leur appui moral et pécuniaire.

### Vers

#### Foire.

La foire du 20 courant n'a pas eu cette fois une grande importance. Le cours des bestiaux n'a pas diminué, mais peu d'affaires se sont traitées, le nombre des vendeurs étant bien plus grand que celui des acheteurs.

Voici les cours :

Moutons, brebis mères, de 40 à 46 fr.

### Arrondissement de Cahors

### Espère

#### Election municipale.

Voici le résultat de l'élection municipale qui a eu lieu dimanche à Espère :

Sont élus :

MM. Bouyssou, 54 voix.

Martin, 53 voix.

Simon, 53 voix.

C'est un échec pour la municipalité.

### Lalbenque

#### Distinction honorifique.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Batut Jean, facteur des postes, secrétaire de la mairie de Lalbenque, a reçu la mention honorable décernée par le ministre de l'intérieur pour dévouement à l'œuvre de l'assistance publique.

Nous adressons de vives félicitations à notre ami M. Batut.

### Castelfranc

#### Descente du parquet.

Plusieurs fois nous avons relaté les vols commis dans l'enceinte de la gare et l'émotion produite dans le public par l'habileté prodigieuse dont les coupables opéraient en plein jour.

De nombreuses plaintes avaient été portées par des habitants de Castelfranc qui se voyaient depuis quelque temps en coupe réglée par plusieurs malfaiteurs dont la spécialité est le vol.

Ces jours-ci, un transport de justice a eu lieu à la gare de Castelfranc : MM. Villotte, procureur de la République, Fournié, juge d'instruction et Mèges, commis greffier, se sont livrés à une enquête des plus minutieuses qui n'apas encore donné de résultat.

### Saint-Caprais

#### Arrestation d'une voleuse.

Dimanche dernier, la gendarmerie de Cahors, toujours en éveil quand il s'agit de mettre la main sur des malfaiteurs, a mis en état d'arrestation la femme Magne, de la Lécume, commune de Fraycinet-le-Gelat, qui avait été prise pendant la nuit volant les choux de M. Grousset, de Saint-Caprais.

Les volatiles de basse-cour vont se réjouir de la capture de leur ennemi ; ils pourront dormir tranquilles pendant quelques temps. N'étant pas en sécurité, même dans leurs poulaillers, ils souhaitent ardemment d'être débarrassés des renards à deux pattes qui les menacent sans cesse.

### Douelle

#### Société de Secours Mutuels.

Dimanche dernier, avait lieu l'Assemblée générale de la société de secours mutuels l'Amicale de Douelle. Les sociétaires avaient mis le plus grand empressement à assister à cette réunion ; il n'a été constaté qu'une seule absence non motivée. Depuis trois ans, cette jeune association se montre active et persévérante : un bel avenir lui est assuré.

Cette société, dès ses débuts, a fait la preuve des avantages qu'assure la mutualité. Dans le cours de l'année écoulée, elle a distribué la jolie somme de cent cinquante-deux francs à ses membres participants malades ou déçus.

Les habitants de Douelle sont éclairés aujourd'hui sur les bienfaits que repand l'Amicale. Nous sommes persuadés que, sans distinction de partis, il se trouvera encore parmi eux beaucoup de gens de cœur qui tiendront à apporter à cette œuvre philanthropique leur appui moral et pécuniaire.

### Vers

#### Foire.

La foire du 20 courant n'a pas eu cette fois une grande importance. Le cours des bestiaux n'a pas diminué, mais peu d'affaires se sont traitées, le nombre des vendeurs étant bien plus grand que celui des acheteurs.

Voici les cours :

Moutons, brebis mères, de 40 à 46 fr.

(A suivre)

## LE DÉPUTÉ D'ARCIS

Par H. DE BALZAC

### PREMIÈRE PARTIE

### L'élection

CHAPITRE XIV

*Où le candidat perd une voix*

— Faut pas nous rabaisser, répliqua l'enfant. Mon maître m'appelle petit Robert Macaire. Depuis que nous savons nous faire des rentes, nous sommes Figaro, plus la caisse d'épargne.

— Que gagnes-tu donc ?

— Il y a des courtes où je gagne mille écus... sans vendre mon maître, monsieur...

— Enfant sublime ! dit Vinet, il connaît le turf.

— Et tous les gentlemen riders, dit l'enfant en montrant la langue à Vinet.

— Le chemin de Paradis mène loin dit Frédéric Marest.

CHAPITRE XV

*Interrogatoire subi par l'inconnu*

Introduit par l'hôte du Mulet, Antonin Goulard trouva l'inconnu dans la

pièce de laquelle il avait fait un salon, et il se vit sous le coup d'un jargon tenu de la façon la plus impertinente.

— Monsieur, dit Antonin Goulard avec une espèce de hauteur, je viens d'apprendre par la femme de l'aubergiste que vous refusez de vous conformer aux ordonnances de police, et comme je ne doute pas que vous ne soyez une personne distinguée, je viens moi-même...

— Vous vous nommez Goulard ? demanda l'inconnu d'une voix de tête.

— Je suis sous-préfet, monsieur... répondit Antonin Goulard.

— Votre père n'appartenait-il pas aux Simeuse ?

— Et moi, monsieur, j'appartiens au gouvernement, voilà la différence des temps.

— Vous avez un domestique nommé Julien, qui veut enlever la femme de chambre de la princesse de Cadignan ?

— Monsieur, je ne permets à personne de me parler ainsi, dit Goulard vous méconnaissez mon caractère...

— Et vous voulez savoir le mien ! riposta l'inconnu. Je me fais donc connaître... On peut mettre sur le livre de l'aubergiste : Impertinent, Venant de Paris, questionneur, Age douteux, Voyageant pour son plaisir. Ce serait une innovation très-goutée en France que d'imiter l'Angleterre dans sa méthode de laisser les gens aller et venir, selon leur bon plaisir, sans les tra-

casser, sans leur demander à tout moments des papiers... Je suis sans passe-port, que me ferez-vous ?

— Monsieur le procureur du roi est là, sous les tilleuls... dit le sous-préfet.

— Monsieur Marest ? vous lui souhaierez le bonjour de ma



# Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS  
(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norvège. — Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE

BANDAGES. — BAS A VARICES. — DOUCHES D'ESMARCK

Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra

Savon de toilette anglais marque GIBBS

## Paul GARNAL

PHARMACIEN DE 1<sup>re</sup> CLASSE

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot

Inspecteur des Pharmacies du Lot

Le Reconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE

est sans contredit

### LA PHOSPHIODE

La PHOSPHIODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS



d'acheter la  
**POCHETTE - SURPRISE**

Vous pourrez gagner **UN MILLION** le 15 MARS prochain et une **PRIME OFFERTE GRATUITEMENT**. Les Primes sont délivrées **immédiatement**, sans aucun tirage et elles valent jusqu'à **MILLE FRANCS!!**

La POCHETTE-SURPRISE (la seule autorisée par Arrêté Ministériel et préparée sous le contrôle d'un commissaire de police), contient 3 billets de loteries à UN franc et une **Surprise**. Elle est vendue 3 fr. dans toute la France, chez les banquiers, changeurs, buralistes, libraires, etc. P<sup>r</sup> recevoir direct-ement un mandat-poste de 3.20 à M. l'administrateur de la POCHETTE-SURPRISE, 16, rue de Turbigo, Paris. Lett<sup>r</sup> recom<sup>te</sup> 3.50. Etranger 3.75.

# LOTÉRIE

de la Ville de Marseille

pour la Conservation du Parc et des Monuments de

**L'EXPOSITION COLONIALE**

(Arrêté ministériel en date du 18 avril 1907)

375.000 francs de lots

Gros Lot: **100.000**

et Cent neuf autres lots espèces

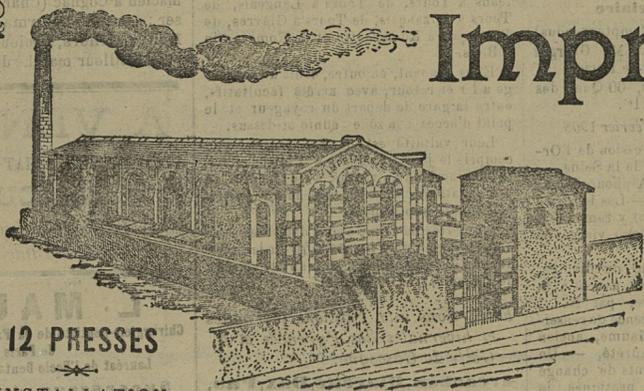
de 50.000, 25.000, 10.000 et 1.000 francs, etc.

UN SEUL TIRAGE :

30 Septembre 1908

Prix du Billet : **1 franc**

EN VENTE PARTOUT



12 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

# Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais  
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE  
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux  
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molléro

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

## CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

### CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS